

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 49 (1911)

Heft: 28

Artikel: Coiffure de femmes dans tous les temps : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

clôture de nos séances. Celles-ci, comme vous le savez, sont presque toujours terminées à 9 heures, de sorte qu'il nous est permis de prendre en commun une chope de bière, et même deux. Quelques-uns de nos collègues font une partie de cartes ; d'autres bavillent amicalement pendant un petit quart-d'heure. Bref, une heure sonne à la tour de l'Horloge quand on rejoint ses pénates. Le lendemain, tandis qu'on déjeune sans songer à mal, votre tendre moitié vous brandit tout à coup le journal sous le nez en s'écriant : « Tu rentres à 1 h. du matin du Conseil communal, et la séance a été levée à 9 h... » voilà, ça y est noir sur blanc !... » Ce petit orage conjugal, pourquoi la presse persiste-t-elle à le faire éclater ? Que peut faire à l'humanité en général et à Messieurs les journalistes en particulier que nous achevions nos travaux à 9 heures ?... La séance est levée à 9 heures ! A quoi bon le dire ! à quoi bon troubler la paix des ménages !... Je propose donc que notre vénéré président fasse auprès des reporters une démarche dont, en hommes de bon sens, ils saisiront sans peine le bien-fondé... »

Cette motion fut votée à l'unanimité. La presse étant maintenant muette, le public se figure que le Conseil communal travaille jusqu'après minuit et le nombre des scènes matrimoniales, selon un travail du bureau de statistique, a diminué en trois mois du 37, 5 %.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Le muet qui parle.



Au temps lointain où j'usais mes fonds de culottes sur les bancs de l'école, j'avais appris qu'on appelle « muet » un homme qui ne peut pas parler. J'avais de là conclu qu'un muet est un être déshérité, condamné à un éternel silence.

Les légendes ont la vie longue. Cette idée, je l'ai gardée jusqu'au jour où l'expérience m'a appris qu'il n'en était rien.

C'était l'autre soir, dans un vaste café, l'un des plus courus de notre ville. Nous étions assis, devinant galement entre quelques amis, quand un bruit inconnu attira notre attention. C'était comme une sorte de glapissement, quelque chose qui faisait penser à la fois au vagissement d'un enfant de quelques mois et au bêlement d'une chèvre. Nous nous regardons étonnés, sachant que penser de ce gémissement bizarre qui partait de l'autre extrémité de la salle.

Le bruit s'arrêta avant que nous n'ayons pu en déterminer la cause.

Mais bientôt la plainte recommença plus aiguë et plus déchirante encore.

C'en était trop.

Dans l'idée qu'il s'agissait d'un mauvais plaisant, qui s'amusait à imiter des cris d'animaux, l'un de nous, nerveux, s'écria très fort :

— Ah ! mais n'est-ce pas bientôt fini ce potin ? On ne peut donc pas être tranquille ici ?

Le garçon, entendant cette sortie, se précipite :

— Mais, dites donc, lui fis-je, quel est l'imbecile qui hurle pareillement ?

— Excusez, Monsieur, mais c'est un muet qu'on ne peut arriver à faire taire.

BERT-NET.

LA COVÁE

AI a to dé même dein lo mondo dái dzéins que sont d'extra bornâ; ne fau pas s'hébahi se lè malin sè fotan de leu.

Mè vé vo zein contâ iéna, na tota vretâbla que sè passâia ia on par d'an pè vé lo Monteindro.

Na fenna on pou bedoume avâi mè covâ. Quan lè pudzin furont frou dè la couquellâ, l'allâ démdâna à sa vesena — l'Henriette — coumein failla soigni elliau petitâ bité. La vesena n'étai

pa à l'hotô, n'avaï què se n'hommo, lo Ugène, on villho frâti, et on to fin.

— Vo n'ai pa fauta dè vo bailli couson po elliau pudzin, que l'ai de, vo fau d'abor lè laissi alaiti lè trai premi dzo ; l'Henriette vo dera, apré, cein que fau férâ. Noura gaupa s'ein va ein remachein. De bio savai cein qu'è arreva. Lo troisième dzo, le tracé tzi l'Henriette.

— Ne sè pa que dâo diablio mè pudzin on ; ie crâivon ti lè z'ons apré lè z'autrâs. Lè zé portant laissi alaiti commein voutron Ugène m'a de.

— Eh ! villhe foulâ, l'étai po sè fotrè dè vo ; è te que lè zozi alâiton ?

— Tè boulrai pi po on Ugène, dese la fenna, ma fè crevâ la pe balla portâie dè pudzin qu'on poessé vèrè.

LOUIS A JULES.

COIFFURE DE FEMMES

DANS TOUS LES TEMPS

I

DEPUIS que les femmes ne se servent plus de leur chevelure comme de vêtement, elles en ont fait un ornement charmant, disait un chroniqueur français.

Les jolies femmes aiment bien — elles ne sont pas seules à les aimer — leurs cheveux souples et fins, que nous admirons, lorsque tombant sur leurs épaules elles s'en font comme un manteau soyeux, ou encore lorsqu'une main habile les a relevés pour en former des coiffures variées qui donnent tant d'attrait à la physionomie, mais cet amour, cette admiration n'est rien à côté du culte et de la vénération qu'avaient les anciens pour les cheveux.

Grecques et Romaines.

Les Grecs et les Romains attachaient à la chevelure une idée superstitieuse, c'est ce qui explique les soins et les honneurs dont elle était l'objet. On les consacrait aux dieux et souvent les autels en étaient couverts.

On jurait « par les cheveux de son épouse » et une boucle de cheveux donnée comme gage d'amour et de fidélité était conservée jusqu'à la mort.

Une longue chevelure était considérée comme une marque de force, une courte comme une preuve de faiblesse et de dégradation : les esclaves avaient la tête rasée.

Les cheveux des femmes étaient le plus souvent plats et contenus par des bandelettes de rubans ou de métal, ou nattés avec des ornements de pierreries, bijoux, etc.

Une autre coiffure consistait, à Athènes, à relever les cheveux sur le haut de la tête en touffe, rappelant les grappes du lierre.

A Rome, on séparait les cheveux des mariées avec une pointe de lance pour leur faire comprendre qu'elles devaient donner naissance à des hommes courageux.

Souvent aussi autour de la tête était une bande de lin ornée de broderies placée sur le front pour le rétrécir et se rajeunir. Pétrone dit que le front bas est un signe de beauté, « le front élevé est un attribut de la vieillesse qui dénude les tempes ». Sur la hauteur du front, l'opinion a quelque peu changé de nos jours.

En attendant le matin qu'elles soient coiffées, les femmes avaient l'habitude de se couvrir la tête d'une vessie pour les conserver propres et en ordre. Nous pourrions pénétrer avec Juvénal et Ovide dans le cabinet de toilette d'une élégante Romaine et en connaître les secrets ; mais cela nous entraînerait trop loin : disons seulement qu'elles connaissaient tous les parfums, tous les onguents, toutes les petites pommades qui servent au maquillage. Pour préserver les étoffes précieuses dont elles s'entouraient le cou, les toiles riches et légères du contact de leurs cheveux fraîchement imprégnés d'essences et aussi pour les orner, les femmes se servaient

d'innombrables épingle dont des spécimens nombreux sont conservés dans les musées et dont les têtes artistiquement ciselées, représentaient un simple bouton de métal, un gland, une Vénus nue, un Amour, etc.

Les tours et les perruques étaient fort répandus dans l'antiquité, et les Romaines, qui avaient presque toutes les cheveux noirs, se teignaient avec certaines herbes de Germanie très réputées alors, et les portaient blonds. Les charmantes statuettes de Tanagra nous donnent une idée exacte de la coiffure assez simple de cette époque, mais on remarque qu'elles étaient souvent rousses. Ce qui montre combien la mode des perruques était grande, c'est qu'on en faisait même aux statues de différentes nuances et on les changeait pour les rajeunir.

La poudre de toute nuance servait aussi pour les cheveux vrais ou faux. On cite un empereur romain, Galba, qui à l'aide de poudre d'or avait une chevelure dorée.

Ces modes, à part la chevelure d'or, nous les retrouverons deux mille ans après, sous le Directoire et le Consulat, et la coiffure grecque revient périodiquement.

Les Gauloises.

Les Gaulois, nos pères, portaient aussi la longue chevelure, ce qui avait fait donner à notre pays par les Romains le nom de Gaule chevelue. L'idée de supériorité sociale était toujours attachée à la longue chevelure ; on rasait la tête d'un prince que l'on déposait ; le clergé avait les cheveux courts en signe de servitude spirituelle et nos rois étaient appelés *roys chevelus*.

Les femmes portaient les cheveux tantôt en nattes, tantôt relevés sur la tête et retenus par des chaînes d'or et de fer.

Au moyen âge.

Pendant toute l'époque que nous appellerons *moyen âge*, les coiffures furent d'une grande variété, allant du cercle d'or antique, de la couronne, de la coiffe la plus simple aux hauts et larges *hennins*.

Jusqu'au milieu du quatorzième siècle, la coiffure en cheveux resta en honneur pour les femmes, toujours sans chignon que le moyen âge ne connaît pas, car on s'appliquait à dégager le cou et les épaules.

Les cheveux étaient divisés en deux à partir de la nuque ; on ramenait ces deux parties sur le haut de la tête de chaque côté, on nattait ensuite et on laissait retomber verticalement devant l'oreille. Le tout surmonté d'une couronne d'or, d'un petit chaperon ou d'une coiffe. Plus tard, on grossit ces nattes par des moyens artificiels et on les fixa en les faisant revenir à leur point de départ, ce qui était plus seyant et supprimait la mobilité des premières nattes qui était gênante.

Telle était souvent représentée Blanche de Castille, l'épouse de saint Louis.

Les cheveux disparurent ensuite.

La coiffe qui semble être la base de toutes les coiffures de cette époque, soit qu'elle cachât complètement les cheveux soit qu'elle fut portée avec des nattes, subit différentes transformations. Mais elle ne paraît pas quitter la tête des femmes, car dans les miniatures où elles sont représentées nues, elles gardent la coiffe.

L'*esciffin* était une carcasse avec bourselets par derrière ressemblant à un coussin, faite en parchemin. Le drap fin qui le garnissait, la soie ou le velours étaient couverts de paillettes d'or et de perles. Les cheveux divisés sur le front étaient flottants dans le dos.

Puis les coiffures montèrent et devinrent la haute cornette appelée *hennin* qui généralement était en forme de pain de sucre et cachait les cheveux. Les riches étaient couverts de velours, de drap d'or, surmontés de joyaux et un voile de mousseline légère s'en échappait : il traînait

à terre pour les princesses, descendait jusqu'aux talons pour les femmes de chevalier et s'arrêtait à la ceinture pour les bourgeois. Il y en eut jusqu'à un mètre de haut, ce qui montre que l'époque de Louis XVI n'eut pas le mérite d'inventer des coiffures exagérées.

Le hennin était souvent à deux cornes, toujours faites d'étoffes précieuses, ce qui fit dire à Juvénal des Ursins : « Les dames et damoiselles avaient deux grandes oreilles si larges et si hautes que quand elles voulaient passer par l'huis, il fallait qu'elles se tournassent de côté, les baissant ou elles n'eussent pu passer. »

On voit souvent Isabeau de Bavière porter ces coiffures.

Cette coiffure bizarre disparut sous Charles VIII et de pointue et haute devint le chaperon rond avec voile.

(A suivre.)

Français lucernois.

Un ami du *Conteur vaudois* nous transmet le prospectus d'un hôtel du canton de Lucerne, prospectus qui a la prétention d'être rédigé en français. Nous y lisons ceci :

L'hôtel est un bâtiment construit en *** par une Société d'actionnaires. — Salle à manger, Salons, Corridors, Vestibules et Chambres sont spacieux, confortablement meublés, bien aérées et chauffées au besoin. — Eau courante d'une source abondante à toutes les Etages.

Eau minérale à boire peut se chercher à la source à discréption gratis.

En juin et septembre des prix réduits peuvent s'arranger.

X---Bad est aussi une station pour Visiteurs qui ne cherchent que du repos et convalescents et à cause de sa situation visité régulièrement par les mêmes clients depuis de nombreuses années. Une grande ferme, avec des vaches en paturage, fournit le lait et le beurre.

La source alcaline sulfureuse jette une eau de tout premier ordre.

AVANT NOUS

II

L'ancien Evêché de Lausanne.

A partir de 1240, d'ailleurs, les documents qui nous renseignent sur l'intérieur de la maison épiscopale sont fort rares. Et, pourtant, un événement très important devait s'y dérouler dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Le 6 octobre 1275, le pape Grégoire X, venant du concile de Lyon avec un cortège de huit cardinaux, cinq archevêques et dix-huit évêques, et une nombreuse suite, arriva à Lausanne. Il s'installa sûrement à l'Evêché, tandis que la plupart des personnes de son entourage trouvaient à se loger dans les maisons capitulaires. Douze jours après, le 18 octobre, l'évêque Guillaume de Champvent recevait encore chez lui le roi des Romains, Rodolphe de Habsbourg, avec la reine Anna et ses enfants. Grande fut sans doute la joie et l'animation en ce temps-là, autour de la Cathédrale et de l'Evêché. Les fêtes devaient avoir le 20 octobre leur couronnement dans la splendide cérémonie de la dédicace de l'église Notre-Dame et de la prestation du serment de fidélité de Rodolphe au pape. Grégoire X quitta Lausanne immédiatement après, ainsi que l'empereur. Sept ans plus tard, de tout autres événements ramenaient à Lausanne les évêques de Bâle et de Belley. Il s'agissait pour eux, en 1282, de rétablir la paix entre l'évêque de notre ville et les bourgeois, et mieux encore entre l'empereur et le comte de Savoie. On s'était battu à Lausanne à main armée : les bourgeois rebelles s'étaient réunis à la Cité même en face du palais épiscopal, l'évêque avait dû quitter la ville, on avait dévasté certaines maisons de Couvaloup. Et Rodolphe de Habsbourg dut revenir lui-même à Lausanne en novembre 1285 pour imposer sa sentence aux belligérants.

L' entrevue de 1275 ne fut pas la seule qui vit à l'Evêché de Lausanne un pape et un empereur. Le 11 octobre 1310, l'empereur Henri VIII renouvela dans la Cathédrale de Notre-Dame au pape Clément V le serment de Rodolphe de Habsbourg. Plus

tard, l'empereur Charles IV vint à Lausanne à deux reprises en 1356 et en 1365, et c'est à l'Evêché qu'il se trouvait quand il confirma le 6 mai 1365 les droits de l'évêque; il est vrai que six jours après il vendait au comte de Savoie le vicariat impérial au détriment du même prélat. Ces allées et venues furent évidemment l'occasion pour les Lausannois de grandes fêtes, dans lesquelles le vieux palais épiscopal joua son rôle.

En 1368 un grand incendie dévasta quasi tota la ville de Lausanne. Ce sinistre fut extrêmement étendu. Il embrassa la ville, de la Cathédrale à l'église Saint-François, aussi un acte de 1385 le qualifie-t-il d'incendie général de la Cité. Nous sommes toutefois autorisé à croire que la rue Saint-Etienne fut, elle aussi, embrasée, et par là même tout ou partie de la maison épiscopale.

La maison de la Curie, dont il n'est plus question désormais, avait souffert, ce qui avait obligé l'administration épiscopale (l'officialat), devenue de plus en plus absorbante, à prendre d'autres locaux, peut-être l'appartement particulier de l'évêque.

Mais une telle situation était anormale. L'évêque le comprit. Il ajouta une annexe à l'Evêché.

Entre 1375 et 1388, le Chapitre eut à reconstruire les fortifications de la Cité, à cause des courses de troupes ennemis dans les terres de l'évêché, et il demandait aux citoyens un subside que ceux-ci lui accordèrent.

Le travail fut exécuté. Il porta en particulier sur les remparts ouest, car un acte de 1384 parle des « vieux remparts », du côté du couvent de la Madeleine, ce qui en suppose de nouveaux.

Nous avions supposé que c'est à l'occasion de réfection que l'évêque Gui de Prangins construisit la « maison dite inférieure », c'est ce que l'on appelle aujourd'hui le donjon. Les travaux d'exploration archéologique de M. l'architecte Otto Schmid ont démontré le bien fondé de cette supposition.

L'annexe de Gui de Prangins comporte trois étages formés chacun d'une grande salle formant la partie neuve, avec une salle annexe disposée dans l'ancienne tour et qui n'est pas toujours au même niveau. Au rez-de-chaussée se trouvait la salle à manger avec une grande cheminée pratiquée dans la paroi nord. Au premier étage, la chambre de réception; au deuxième, une autre grande pièce d'égale dimension, dont nous ne connaissons pas la destination. La chambre de l'ancienne tour qui se lie à cette dernière salle, — à un niveau supérieur — est particulièrement intéressante par son plafond à caissons et sa peinture murale à caissons rouges et blancs. Enfin, le constructeur du XIV^e siècle profita de l'occasion pour transformer en chambre le sommet de l'ancienne tour en l'entourant d'un mur qui engloba les quatre colonnes octogonales.

Revenons à la salle de réception. C'est une pièce spacieuse, de 9m50 de largeur sur 6m20 de profondeur et 6 de hauteur. Une large cheminée en décore le fond, à droite et à gauche de laquelle sont percées des fenêtres donnant sur le midi; dans l'embrasure de chacune, des bourselets de pierre permettaient de s'asseoir. En face, deux autres fenêtres donnaient jour du côté de la Cathédrale; l'une d'elles conserve son armature de fer primitive. Comme nous l'avons dit, la salle était peinte de couleur rouge sombre. En haut, tout le long de la corniche, le peintre avait déroulé des banderoles avec des inscriptions latines. Ces inscriptions couraient non seulement sur le mur de la salle, mais encore sur le prolongement au droit de la vieille tour. Elles n'ont été conservées que dans ce prolongement et sur la face de la chambre de réception adossée à l'ancien palais. Elles sont malheureusement brisées et en forte partie effacées. Voici ce qu'il a été possible de lire :

I. (Côté Cathédrale.)

*Nolo putas pravos homines bona lucrari
Temporibus peccata latentia apparent.*

Je ne veux pas que tu croies que les méchants [gagnent], Avec le temps, les fautes cachées apparaissent.

Et plus bas :

*Nec te conlaudes nec te culpaveris ipse
[Sic] faciunt stulti qui se gloriaverunt ipsi.
Ne te loues toi-même, ni ne t'accuse,
Ainsi font les fous, qui se sont glorifiés eux-mêmes.*

II
Con. vices contempnare
. uicet cui vim nativam.

Et plus bas :

*Utere opibus modice dum sumptus habundat
Labitur exigno quod partum [assiduo?...]
Use modérément de tes biens, alors que tu es dans
[l'abondance, En peu de temps s'écoule ce qu'on a gagné à
grand'peine.*

III

. . . tibi tempore cede
. . . sepe videmus

Et plus bas :

Postulat aut

IV

*Notum nol. e verbis
E minimis. i maxima crescent.*

La banderole inférieure n'existe pas.

V

*Quod Deus intendat noli perquirere
Quod statuat de te sine te deliberat ipse.*

Ne recherche pas quelles puissent être les intentions [de Dieu, Ce qu'il veut décider de toi, il le délibère sans toi. Pas de seconde banderole.

VI

*Invidiam nimiam fati vitare memento
Que si non edit tamen hanc sufferre [durum]*

Souviens-toi d'éviter la jalousie excessive
Que si elle ne blesse pas, elle fait souffrir.

Ce que nous pouvons comprendre des sentencés de Gui de Prangins nous montre que c'est là l'œuvre d'un moraliste.

(A suivre.)

MAXIME REYMOND.

Une cause louche. — Un personnage qui louche se trouvait mêlé à un procès particulièrement épique.

— Comment va notre cause? demande-t-il à son avocat.

— Comme vous voyez, répond ce dernier.

L'action de la presse. — « Si la presse a quelque action sur les événements politiques ou autres, disait un bulletinier du *Temps*, de Paris, ce n'est qu'à la condition de créer des opinions par l'insistance qu'elle met à les exprimer. »

De la tête aux pieds.

On empêche les cheveux noirs de devenir blancs en les frottant avec le fiel d'une chèvre. Cette recette ne concerne pas les chauves. Ceux-ci n'ont qu'à se frictionner avec du lait de chienne; ou de la graisse de brochet ou ce qui est mieux: prendre une taupe toute vivante, la mettre dans une poêle toute neuve et la brûler en poude: il ne reste qu'à frotter la place où l'on veut avoir des cheveux avec du miel et mettre de cette poudre dessus.

...

Les cors aux pieds soit « agassons » disparaissent en prenant de la tête de mort et de la cire verte méllez bien cela, coupez un peu dans le cor et mettez un peu de cela dessus, dans quelques semaines le cor tombe avec la racine.

R. M.

* **Kursaal.** — Oh! la bonne nouvelle! *Le Chat Noir*, de Paris, est à Bel-Air. Il a donné hier soir vendredi, devant une salle comble, sa première soirée. Ce fut un très grand succès. On s'y attendait. Aussi annonce-t-on trois nouvelles salles comblées pour les représentations de ce soir, samedi, et de demain dimanche, en matinée et en soirée.

* **Théâtre Lumen.** — Ce que l'on cherche à cette saison, c'est la fraîcheur et un spectacle varié, gai, amusant, intéressant. Le Lumen a fort bien compris cela; aussi offre-t-il à ses habitués la fraîcheur, l'air en abondance et un programme fort beau, qui amuse tout le monde.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO